VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU SIXIEME DISTRICT A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901. A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas. No 63,367 Cour Civile de District—Division A

En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi :

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. E. Jonas, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'îlot compris entre les rues Octavie, Laurel et Annunciation et l'avenue Peters, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annunciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annunciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billets ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, insérant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraires d'avocats; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.

Actes de vente devant être passés pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO.

Courtier de propriétés foncières et encanteur. J. B Renner, Jr., 323 rue Baronne, avocat pour la succession.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE, 7 Propriétés de valeur du Troisième District.

Jeudi le 25 juillet 1901.

Par Harry H. Hodgson, Encanteur Bureau, 732 rue Carondelet, JEUDI, le 25 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 et signé le 18 juin 1901, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,167, dans l'affaire de Chas Braun et al vs Ernestine Castaix mariée, etc., pour en partage, à l'encan public public il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Marigny, Mandeville, Chiborne et Derbigny, et mesurant 33 pieds de face à la rue Marigny par une profondeur et égale sur la rue Chiborne de 124 pieds 6 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 2247 rue Chiborne.

2° Deux certains lots de terre connus comme Nos 12 et 13, dans le troisième district, dans l'Ilot borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Derbigny et Roman, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots sont contigus; le lot No 12 mesurant 26 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds 2 lignes; et le lot No 13 mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 110 pieds 2 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en deux cottages doubles connus comme Nos 2436, 2438 et 2440 rue Bourbon.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'Ilot borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, et connu comme lots 6 et 7.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, connue comme les Nos 1530 et 1532 rue Marigny.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District dans l'Ilot borné par les rues St Claude, France, Romparts et Toure, et mesurant 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Française par une profondeur et façade sur la rue St Claude de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes désigné par la lettre A.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages et buvette connue comme No 1038 rue Française.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (connu comme lot 3 dans le Troisième District dans l'Ilot borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Robertson et mesurant 26 pieds 8 pouces de face sur la rue Marigny par une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 1423 rue Marigny.

6° Un certain lot de terre inscrapé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, connu comme partie du lot No 9 et mesurant 45 pieds 9 pouces de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'Ilot borné par les rues Bourbon, Roman, St-Antoine et Prieur, et mesurant 50 pieds de face à la rue Bourbon par une profondeur et face sur la rue Roman de 110 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, connu comme No 2500 rue Bourbon.

Les mesurages ci-dessus sont tous plus ou moins et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes dues pour 1901, et faire un dépot de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

22 juin—22—juil 7 14 21 28

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 23 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 juin 1901, et rendu dans la succession de Blanche Hooks, No 64,145 du dossier de ladite cour les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, de Chartres et Polymnie et le Chemin Pelletit, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 2 mars 1882.

Conditions. Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'internale revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer.

George G. Friedrichs, encanteur, Nos 832 et 834, rue Commune.

30 juin—30 30—juil 7 14 21 28

VENETS A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidation de comptes ouverts et jugements.

Par Macon & Kernaghan—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 juillet 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de U. B. Stock Coal Company, Limited, No 64,221 du dossier de ladite Cour.

1° Un lot de comptes ouverts.

2° Trois jugements.

Le tout d'après la liste enregistré au bureau du receveur, No 149 rue Carondelet.

Conditions—comptant.

27 juin—27—juil—4 7 11

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

Par Ed. J. Vaz, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lesdatés et signé le 8 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procederai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Poydras, Jutie, Rochebleave et Dorgenois, désignés par les Nos 2, 4, 5, 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Lot 2 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Poydras, 34 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de 2 pouces 106 pieds sur la ligne du lot No 4. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia, 32 pieds 6 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julia, 32 pieds 6 pouces et 6 lignes dans le fond sur une profondeur de 120 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant C. Merrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 5 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien louées et entretenues.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance d'un an en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu dus E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples. 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'Ilot borné par les rues Musique Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et Ilot, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devront être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

813 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichserick.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division E.—No 64,752.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par James A. Brennan, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Deux lots Nos 7 et 8 sur cette ville dans l'Ilot No 290 borné par les rues Lesseps, France, Grandpommier, maintenant Dauphine et Orspa maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes [5 1/2] de face à la rue Lesseps par cent huit [108] pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 813 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout, dans les pharmacies.

1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Fahey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Par Denis & Danziger — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un autre jugement rectifiant les prénoms d'une nouvelle date du 4 mars 1901, rendu le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Poydras, St. Prieur, St. Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après ledit M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond la divisant de lot No 2. 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne la divisant de lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 2 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot consigné No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans assistance; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la prélusion des polices d'assurances, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Denis & Danziger—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union vera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 58 dans Hartzville, borné par les rues Arabella, Joseph, Haret, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant 8 chambres, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilot No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochablave et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10' 5" de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2" de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2" de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2" de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10' 5" de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2" de profondeur

Conditions :—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur inscrites ces dites propriétés, avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devront assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Denis & Danziger, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Poydras, 34 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de 2 pouces 106 pieds sur la ligne du lot No 4. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia, 32 pieds 6 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julia, 32 pieds 6 pouces et 6 lignes dans le fond sur une profondeur de 120 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant C. Merrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 5 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien louées et entretenues.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance d'un an en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catharine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Par STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur, bureau No 821 rue Gravier JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un autre jugement rectifiant les prénoms d'une nouvelle date du 4 mars 1901, rendu le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Poydras, St. Prieur, St. Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après ledit M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond la divisant de lot No 2. 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne la divisant de lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 2 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot consigné No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans assistance; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la prélusion des polices d'assurances, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory,

—ET—

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Casper Wilson, versus son mari.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Stroudback & Stern—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901 et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. J. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après ledit M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond la divisant de lot No 2. 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne la divisant de lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 2 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot consigné No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans assistance; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la prélusion des polices d'assurances, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Michael L. Dowling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,458—Division E — Attendu que Alphonse Meynier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Michael L. Dowling, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Emile Pesses, avocat.

4 juil—4 8 13

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Par J. Paul Hecker, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, de la Division B, dans l'affaire ci-dessus titrée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilot numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié en plus comptant, balance s'il y en a un crédit de un an représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R. I. pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Par STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue